

Note sur l'épreuve de philosophie du baccalauréat (cette note insiste sur les problèmes structurels et les perspectives à moyen terme, plus que sur des problèmes conjoncturels liés à la session 2015).

Pour mémoire, l'épreuve de philosophie, tant en séries générales qu'en séries technologiques, se compose de 3 sujets au choix - deux dissertations et un texte - dont un seul doit être traité par le candidat, lors d'un écrit de 4 heures. Seules variables entre les séries, le coefficient (7 en série L, 4 en ES, 3 en S, 2 en séries technologiques) et l'étendue du programme selon des cercles concentriques, en proportion des coefficients et de l'horaire hebdomadaire (du programme le plus vaste en L pour 8h, au programme le plus étroit en séries technologiques pour 2h). La dissertation qui fêtera ses 150 ans en 2016 en tant qu'épreuve officielle du baccalauréat (1), constitue légitimement encore aujourd'hui et pour nombre d'enseignants, « la forme la plus personnelle et la plus élaborée du travail de l'élève de philosophie », comme l'affirmait déjà les instructions ministérielles d'Anatole de Monzie en 1925. Le 3ème sujet, le sujet texte, fait son apparition en série littéraire en 1966 (1) pour s'étendre aux autres séries en 1971, juste après une première « généralisation » de l'enseignement de la philosophie en séries technologiques en 1969 (séries F,G,H). Seule concession aux séries technologiques, une série de questions (2) qui accompagnent le texte et orientent le travail d'explication/discussion du candidat (nous y reviendrons).

Cependant, à la question « pensez-vous que les épreuves du bac soient à conserver en l'état ? », 49 % des collègues pensent que oui pour les séries générales, contre 18 % seulement en séries technologiques, selon un questionnaire renseigné par 420 professeurs de philosophie du secondaire (3). Et si on tient compte des 3 autres réponses proposées pour cette même question (« à conserver mais à aménager », « à enrichir par de nouvelles épreuves », « à remplacer totalement »), on observe une rupture nette entre les séries générales et les séries technologiques. En effet, en séries générales, la conservation de l'existant, y compris avec quelques « aménagements » représente environ 80 % des réponses. Les demandes d'innovations restent minoritaires, voire marginales dès qu'il s'agit de tout remplacer (5%). Par contre, la proportion s'inverse en séries technologiques avec 4/5^e des réponses favorables à des aménagements et/ou des innovations, voire à une remise à plat intégrale des épreuves du bac (pour 37%). Bref, le baccalauréat n'est pas satisfaisant en l'état, pas plus en séries générales (pour une moitié des collègues interrogés), qu'en séries technologiques (à une écrasante majorité).

Mais que lui reproche-t-on ? Au-delà de l'incidence sur l'épreuve due à l'amplitude des programmes (jugés trop lourds par une majorité de collègues cf. question 15) voire, à leur indétermination (on regrette en particulier le fait que les notions couplées du programme (4) donnent lieu trop souvent à des sujets distincts). Au-delà des effets désastreux induits par la réforme du lycée (marginalisation des cours en classe dédoublée dans les séries technologiques et de la 4^e heure en S : cf. questions 5 et 6), nombreux sont les collègues à souligner le caractère inadapté de la dissertation de philosophie en séries technologiques à cause d'un manque de maîtrise de l'écrit et d'un bagage scolaire insuffisant (cf. question 17). Quant au sujet texte, les collègues s'interrogent (question 25) sur le statut étrange des questions qui l'accompagnent en séries technologiques, questions que le candidat est invité à ne pas traiter séparément, selon une formule sibylline (5). Aussi, les propositions d'aménagements des sujets dans ces séries, portent autant sur la dissertation (demandant à être guidée par des questions et/ou accompagnée d'un corpus de textes) que sur le sujet texte (dont il faut repenser le statut et la formulation des questions, sinon leur existence...). On retrouve également la proposition d'ajouter ou de substituer à l'écrit, un oral (type TPE ou épreuve anticipée de Français), idée qui n'est pas nouvelle (cf. rapport Bouveresse-Derrida de 1989), tout comme celle d'intégrer dans l'évaluation, une question mobilisant des connaissances. En tout état de cause, il semble urgent pour le SNES, sans en rabattre sur la défense du baccalauréat comme examen national, de remettre la profession collectivement au travail, non pour changer l'intégralité des épreuves dans l'ensemble des séries, mais a minima, pour repenser et aménager l'existant en séries technologiques et pourquoi pas, envisager un nouvel exercice (en sus et/ou en complément de la dissertation et du sujet texte).

Pour le groupe philo, J-F Dejours (novembre 2015)

(1) Bruno Poucet : "Histoire de la dissertation de philosophie dans l'enseignement secondaire" (article 2006).

(2) Serge Cospérec signale que le sujet texte accompagné de questions existe depuis 1969 en séries technologiques : "Quelques repères sur l'enseignement philosophique dans les séries technologiques"

(3) Questionnaire « état des lieux de l'enseignement de la philosophie » à l'initiative du SNES et de l'ACIREPH renseigné par 420 collègues du public et du privé entre juin et octobre 2015 (soit un peu moins de 10 % de l'ensemble de la profession, pourcentage non négligeable qui oblige néanmoins à une interprétation prudente). L'ensemble des résultats sera prochainement consultable à la rubrique philosophie sur le site du SNES. Les questions mentionnées dans cet article ainsi que les pourcentages font tous référence à ce questionnaire.

(4) les programmes de philosophie, bien que constitués essentiellement d'une série de notions (comme « la vérité », « le bonheur », « la conscience »), présentent quelques couples notoires comme « l'art et la technique » (en séries technologiques) ou « le travail et la technique » (en séries générales) qui devraient, comme on pourrait s'y attendre, donner lieu à des sujets de bac tenant compte de ces couplages...

(5) énoncé du sujet texte pour les séries technologiques : « Pour expliquer ce texte, vous répondrez aux questions suivantes, qui sont destinées principalement à guider votre réflexion. Elles ne sont pas indépendantes les unes des autres et demandent que le texte soit d'abord étudié dans son ensemble. »